

RAPPORT ANNUEL 2021

LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT



Dunkerque
Grand Littoral
COMMUNAUTE URBAINE

cycle
de
l'eau



PRÉAMBULE

Face au changement climatique, la préservation de la ressource, la lutte contre les inondations et les pollutions de notre environnement, sont au cœur des préoccupations de la Communauté urbaine de Dunkerque. Mobilisée pour assurer une meilleure gestion de l'eau et de l'assainissement, la CUD poursuit son évolution en 2021 pour s'adapter aux nouveaux enjeux sur l'eau et aux besoins de développement du territoire.

Durant la crise sanitaire, les services sont restés mobilisés en 2021 pour assurer la **continuité du service public d'assainissement** et maintenir la collecte et le traitement des eaux usées et pluviales. **De nouveaux outils d'analyse du virus dans les eaux usées ont été déployés** et ont permis de suivre l'évolution de la pandémie localement et contribuer à la prise de décisions. Dans la continuité et en prévision de la fin des contrats existants, la proposition d'**exploitation de l'ensemble des 10 stations d'épuration du territoire** pour une durée de 12 ans **sous la forme d'une nouvelle DSP** a été validée, y intégrant la construction potentielle d'une **usine de valorisation énergétique des boues**.

Par ailleurs, pour répondre aux attentes des usagers, le **programme Éco-gagnant a également été adopté en 2021** avec 3 actions majeures validées :

- la mise en œuvre de la décarbonatation pour adoucir l'eau ;
- le déploiement de la télérelève ;
- la mise en place du dispositif d'aides aux habitants RÉCUP'EAU.

Au-delà de l'échelon local, contribuant aux actions de solidarité internationale dans le domaine de l'eau et l'assainissement, un **fonds EAU « Dunkerque Grand Littoral »** commun a été acté cette année avec le Syndicat de l'Eau du Dunkerquois et l'agence de l'eau Artois-Picardie.

Au niveau du territoire, afin d'assurer une cohérence globale des décisions stratégique pour répondre aux objectifs majeurs identifiés sur

le dunkerquois, le **1^{er} comité de l'eau, créé en 2021**, réunit régulièrement l'ensemble des acteurs en charge de la gestion de l'eau en vue de renforcer les partenariats, la communication et la coordination entre les structures.

Sur le volet la prévention des inondations, la CUD, responsable de la sécurité des biens et des personnes au titre de la compétence GEMAPI, a réalisé les études pour approfondir sa connaissance du patrimoine composant les **systèmes d'endiguement** dont elle a en charge la surveillance et l'entretien des ouvrages. Ces travaux d'études sont menés en cohérence avec la **gestion du trait de côte**, nouvelle responsabilité transférée au niveau local dans le cadre de la loi « Climat et Résilience » promulguée en 2021. Dans le but de sensibiliser et faciliter donc la compréhension des enjeux sur l'eau liés à notre territoire, une **grande exposition sur l'eau** est proposée à la Halle aux Sucres dès novembre 2021, aux habitants du dunkerquois.

Enfin, les efforts entrepris par la Direction Cycle de l'Eau pour améliorer la lisibilité de l'action de la collectivité au quotidien ne négligent pas la vision d'avenir que doit conserver tout service public compétent. Cette année démontre dans les faits la performance du service public rendu, tout en conservant une **maîtrise du prix de l'eau et de l'assainissement**. Les pages qui suivent sont donc une synthèse des actions menées en 2021, au titre de cette compétence exercée par la Communauté urbaine de Dunkerque et les détails se retrouvent dans le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement mis à disposition.





SOMMAIRE

2021 en chiffres	5
Le prix de l'eau	6
L'eau potable	8
L'assainissement collectif	10
L'assainissement non collectif	18
S'adapter au changement climatique et préserver notre environnement	20
Agir ensemble pour notre environnement	22

GESTION DE L'EAU SUR LE DUNKERQUOIS



2021 EN CHIFFRES



► SERVICE EAU POTABLE SYNDICAT EAU DU DUNKERQUOIS



- **98 544** abonnés desservis
- Territoire de desserte : **29** communes dont **17** de la CUD
- **13** forages fonctionnels implantés au pied des collines de l'Artois sur les communes de Moulle, Houlle, Eperlecques et Bayenghem-les-Eperlecques
- **21** châteaux d'eau et réservoirs
- **14,2 millions de m³** prélevés dans la nappe de la craie et redistribués après chloration préventive
- **12,35 millions de m³** facturés aux particuliers et industriels et **0,7 millions de m³** facturés aux collectivités voisines
- Rendement de réseau de distribution : **90,6 %**

► SERVICE ASSAINISSEMENT COMMUNAUTÉ URBAINE DE DUNKERQUE



- **89 106** abonnés desservis
- Taux de desserte par des réseaux de collecte d'eaux usées : **99,9 %**
- **1 240 km** de linéaire réseau, dont **732 km** d'eaux usées et **508 km** d'eaux pluviales
- **223** postes de relèvement
- **51** déversoirs d'orage
- **10** stations d'épuration
- Capacité de traitement d'eaux usées : **317 900** équivalents habitants
- Volume d'eaux épurées : **13,3 millions de m³**
- Volume d'eaux consommées assujetties : **7,8 millions de m³**
- Tonnage boues évacuées : **4 477 t Matières Sèches**
- Pluviométrie de l'année : **845 mm**
- **1 612** installations d'assainissement individuelles recensées

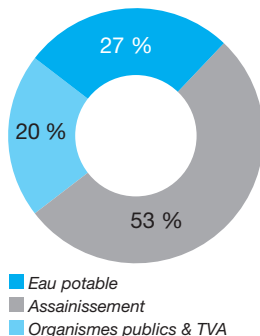


LE PRIX DE L'EAU

► PRIX DE L'EAU SUR LA BASE D'UNE FACTURE TYPE DE 120 M³

> SECTEUR "DUNKERQUE" (167 734 habitants desservis)

■ **Communes** : Armbouts-Cappel, Bray-Dunes, Cappelle-la-Grande, Coudekerque-Branche, Dunkerque, Grande-Synthe, Leffrinckoucke, Spycker, Tétégthem - Coudekerque-Village, Zuydcoote



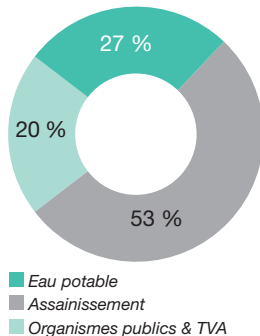
Rubrique de facturation	2021	2022	Évolution
Part fourniture eau potable	1,3314	1,3951	4,78 %
Part assainissement	2,6815	2,7207	1,46 %
Part Organismes publics & TVA	1,0308	1,0371	0,62 %
Total € TTC/m³	5,0437	5,1530	2,17 %

Coût de l'assainissement
(redevances et TVA comprises)
3,22 € TTC/m³

Soit une facture annuelle
(redevances et TVA comprises)
386 € TTC
pour 120 m³ d'eau assainie

> SECTEUR "GRAVELINES" (34 573 habitants desservis)

■ **Communes** : Bourbourg, Craywick, Ghyvelde Les Moères, Loon-Plage, Gravelines, Grand-Fort-Philippe, Saint-Georges-sur-l'Aa



Rubrique de facturation	2021	2022	Évolution
Part fourniture eau potable	1,3314	1,3951	4,78 %
Part assainissement	2,6764	2,7139	1,40 %
Part Organismes publics & TVA	1,0303	1,0365	0,60 %
Total € TTC/m³	5,0381	5,1454	2,13 %

Coût de l'assainissement
(redevances et TVA comprises)
3,22 € TTC/m³

Soit une facture annuelle
(redevances et TVA comprises)
386 € TTC
pour 120 m³ d'eau assainie

Exploitation des stations d'épuration du territoire :

Choix du nouveau mode de gestion en délégation de service public et consultation des entreprises

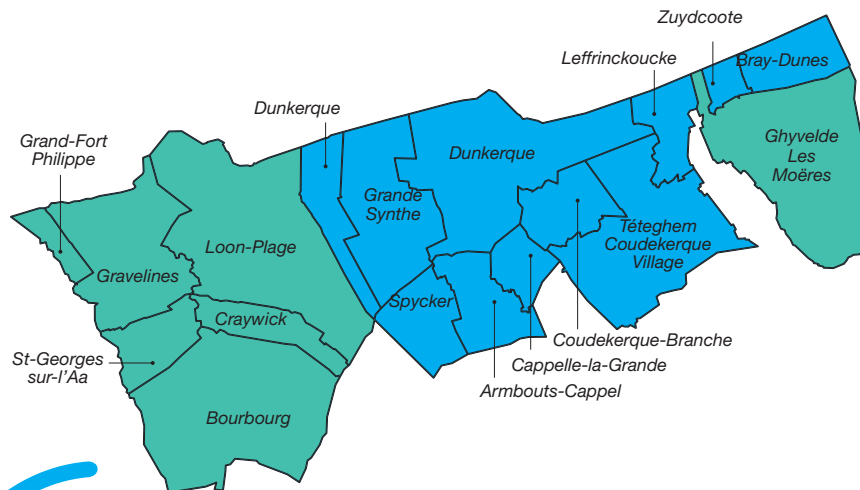
La Délégation de Service Public de l'exploitation des stations d'épuration du secteur Est "Dunkerque" et le marché de prestations de service du secteur Ouest "Gravelines" (ex SIVOM) arrivent à échéance fin 2022. Afin d'assurer une continuité de service public au-delà du 1^{er} janvier 2023, une étude a débutée dès 2020 pour analyser les modes de gestion les plus pertinents pour l'exploitation de l'ensemble des stations du territoire communautaire. **La proposition de gérer en Délégation de Service Public les 10 stations d'épuration sur une durée de 12 années, avec l'éventualité d'un financement public pour la construction d'une entité de valorisation énergétique des boues, a ainsi fait l'objet d'une délibération au Conseil Communautaire en avril 2021.** S'en sont suivies la constitution du dossier de consultation des entreprises et la publication de l'avis d'appel à la concurrence dès le mois décembre 2021.



► Prix du service "Assainissement Collectif"

En € TTC / m ³	Secteur "Dunkerque"	Secteur "Gravelines"
1 ^{er} janvier 2022	3,22	
1 ^{er} janvier 2021	3,18	
1 ^{er} janvier 2020	3,13	
1 ^{er} janvier 2019	3,01	3,22
1 ^{er} janvier 2018	2,97	3,33
1 ^{er} janvier 2017	2,89	3,39

Ce prix intègre toutes les composantes du service rendu (collecte, transport, dépollution) ainsi que la redevance modernisation des réseaux de collecte de l'Agence de l'Eau et la TVA.



SECTEUR "GRAVELINES"

Abonnés : 14 632

Consommation : 1 172 924 m³

SECTEUR "DUNKERQUE"

Abonnés : 74 474

Consommation : 6 663 648 m³



L'EAU POTABLE

Éco-Gagnant :

lancement de la décarbonatation et de la télérelève

L'appropriation citoyenne des enjeux liés à la ressource en eau constitue un axe fort de la démarche Éco-Gagnant. Afin de préparer l'avenir et offrir aux habitants plus de services et les outils nécessaires à la maîtrise des consommations en eau, le Syndicat de l'Eau du Dunkerquois a engagé la mise en œuvre de deux projets à forte valeur ajoutée que sont le **déploiement de la télé-relève et l'eau adoucie**. Ces deux projets, arrivés à maturité, ont été votés à l'unanimité par le comité syndical de l'Eau du Dunkerquois pour une **mise en chantier dès 2022**.



Action biodiversité Unis-Cité

En 2021, dans le cadre d'un partenariat du SED avec l'association Unis-Cité, des démarches de sensibilisation à la préservation de la biodiversité ont été menées par des **actions de terrain avec les écoles du territoire**. Sur les sites, dont le SED est propriétaire, des **plantations** ont été réalisées, dont plus de 40 arbres fruitiers locaux de diverses variétés complétées de dizaines de **nichoirs à oiseaux**. Cette action s'inscrit dans le cadre du **plan de renaturation** basé sur l'inventaire floristique et faunistique réalisé par le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement (CPIE).



ACTE II DUNKERQUE

« pour une meilleure résilience de la ressource en eau »

Initié en 2019 par l'**ONG internationale Green Cross**, le colloque **Acte I « pour une meilleure résilience de la ressource en eau »** à Madrid, s'est poursuivi et a été amplifié par un **acte II à Dunkerque en septembre 2021**. Ce colloque, réunissant experts et parties prenantes du secteur de l'eau, a permis notamment une mise en avant du territoire dunkerquois dans le domaine de la **gestion territoriale intégrée de l'eau**. À l'issue des débats autour de la préservation quantitative et qualitative de la ressource, **14 propositions concrètes** ont été présentées ensuite à la « **COP 26 de Glasgow** » (Écosse) en octobre 2021 puis au « **9^e forum mondial de l'eau** », en mars 2022 à Dakar (Sénégal). Inspirantes et concrètes, elles ont ainsi pu contribuer au « **Blue Deal** » pour la sécurité de l'eau et de l'assainissement pour la paix et le développement, signé par les parties prenantes lors du forum mondial de l'eau le 22 mars 2022.





Communication

Les actions de promotion de l'Eau Potable permettent de sensibiliser les usagers et de partager sur les sujets tels que la qualité de l'eau distribuée, l'action de chacun en faveur de la préservation de la ressource ou encore l'incitation à l'usage de l'eau du robinet comme eau de boisson source d'économie et de réduction des déchets pour les usagers.

Durant l'année 2021, le Syndicat a poursuivi ses actions d'information et de sensibilisation des usagers notamment par plusieurs **campagnes de communication dédiées** et le **développement de nouveaux contenants** (tels que la carafe de l'Eau du Dunkerquois en vente à l'office de tourisme et dont les bénéfices sont reversés à la Fondation du Dunkerquois Solidaire). Cette démarche s'est poursuivie par la **dotation à plus de 2 800 élèves de CM2 du territoire d'une gourde en inox**, afin d'adopter les bons réflexes avant d'entamer les études au collège. Un support pédagogique destiné aux professeurs accompagne cette action, destinée à se répéter chaque année afin de toucher de manière pérenne le jeune public.



Techniques innovantes de renouvellement de réseaux

Chaque année, près de 18 km de canalisation d'eau potable sont renouvelés et contribuent à l'efficacité des réseaux de distribution d'eau potable avec un des meilleurs rendements au niveau national.

Conscient des contraintes occasionnées par les travaux et dans un souci d'optimisation économique, le SED se tourne régulièrement vers des **techniques de renouvellement de réseaux innovantes**. Tel a été le cas en 2021 avec les techniques de renouvellement sans tranchée par tubage en PEHD et la technique Primus Line mises en œuvre pour le renouvellement de 600 m d'adductrice en milieu urbain. Parallèlement, le SED réalise de manière permanente les investigations nécessaires à la connaissance de l'état des canalisations. Les équipes ont notamment utilisé en 2021 un **drone aquatique pour s'assurer du parfait état d'une canalisation majeure** difficile d'accès. Une innovation technologique au service de la gestion du patrimoine réseau.



Diagnostic des réseaux

Le SED a entrepris, depuis plusieurs années, le **repérage et le référencement en classe A de tous ses réseaux structurants** par anticipation de la réglementation « anti-endommagement des réseaux » qui oblige les exploitants de réseaux d'eau potable à posséder une cartographie avec une précision du positionnement avec un maximum de 50 cm d'incertitude à échéance 2026, pour les réseaux en zone urbaine. Ainsi, à fin 2021, plus de 72 % des réseaux ont été référencés de manière extrêmement précise. Cet effort se poursuivra en 2022.



L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

► COLLECTE DES EAUX USÉES ET EAUX PLUVIALES

	2020	2021	Évolution N/N-1
Nombre d'abonnés desservis	88 614	89 106	+ 1 %
Volumes consommés et assujettis (m ³)	8 141 500	7 836 572	- 4 %
Volume moyen rejeté par abonné (m ³ /abonné/an)	92	88	- 4 %

► NOTRE PATRIMOINE

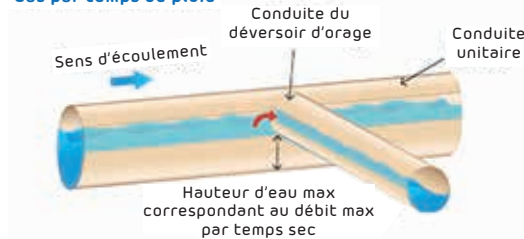
- **Plus de 90 000 branchements** au réseau approximativement équivalent au nombre d'abonnés, en sus des branchements eaux pluviales.
- **1 240 km de réseau** de collecte et de transport des eaux usées et pluviales (seuls 17 % du réseau reste unitaire).

Linéaire en km	2020	2021	Évolution N/N-1
Réseau unitaire (usées + pluviales)	215,9	216,1	+ 0,09 %
Réseau séparatif eaux usées	513,5	516,6	+ 0,60 %
Réseaux eaux pluviales	505,5	508	+ 0,49 %
Total en km	1 235	1 240,7	+ 0,47 %

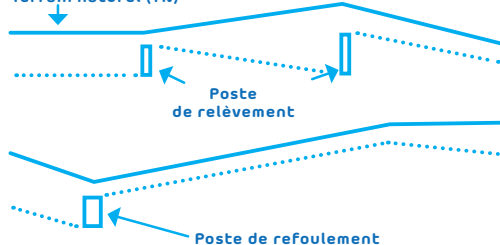
- **51 déversoirs d'orages** ou trop pleins qui rejettent les eaux en excès lors de fortes pluies, afin de limiter les inondations.
- **223 postes de relèvements**, en raison de notre relief relativement plat, la CUD compte dans son patrimoine un nombre important de pompes dont une vingtaine spécifiquement dédiée à la collecte des eaux pluviales.



Ces par temps de pluie



Terrain naturel (TN)





« Maintenir le bon écoulement des eaux est un impératif de continuité de service public »

► ENTRETIEN DES RÉSEAUX SOUSTERRAINS ET DE SURFACES

Entretien Préventif et Curatif	2020	2021	N/N-1
Linéaire de réseaux entretenu	378 km	564 km	+ 49 %
Nombre de bouches d'égouts curées	16 169	15 947	- 1 %
Entretien des fossés en km	299 km	469 km	+ 57 %
Matières de curage extraites des réseaux	2 351 tonnes	3 209 tonnes	+ 36 %
Sables extraits des ouvrages (postes de relèvement + bouches d'égout + chambres à sables)	1 831 tonnes	1 280 tonnes	- 30 %

► VÉRIFICATION ET CONTRÔLE DES REJETS

Transactions immobilières et contrôles obligatoires

À ce jour, les contrôles de conformité des raccordements d'assainissement au réseau public de collecte sont recommandés et fréquemment sollicités par les études notariales avant toute vente de biens immobiliers. **Afin d'accélérer la réalisation des mises en conformité, la communauté urbaine envisage de modifier le règlement du service public d'assainissement collectif afin de rendre obligatoire la réalisation de ses contrôles.** Tout en améliorant le parc total de branchements, ces nouvelles dispositions permettront de protéger l'acheteur ainsi que le vendeur en cas de mauvais raccordement, et désengorger les réseaux en ayant un impact rapide et significatif sur la qualité environnementale du milieu naturel (canaux, eaux de baignade...).

1 254

contrôles des rejets
d'usagers particuliers

93

contrôles des rejets
d'activité économique

218

autorisations
de déversement



Pandémie et Innovation

Services essentiels à la population, les stations d'épuration, tout comme les réseaux d'assainissement, ont été maintenus dans leur fonctionnement sans arrêt. De plus, l'analyse des eaux usées, avec la **solution Covid-19 City Watch**, développée par SUEZ, permettant de détecter le virus dans les eaux usées, a été déployée sur des points stratégiques de notre réseau d'assainissement et a permis d'assurer le suivi de l'évolution de la pandémie sur le territoire, et ainsi aider à anticiper les prises de décisions nécessaires qui s'imposaient.



► LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET PLUVIALES

10

Ouvrages de traitement

13,3

Millions de m³ d'eaux usées
traités en 2021

98 %

des ouvrages d'épuration
ont été déclarés conformes

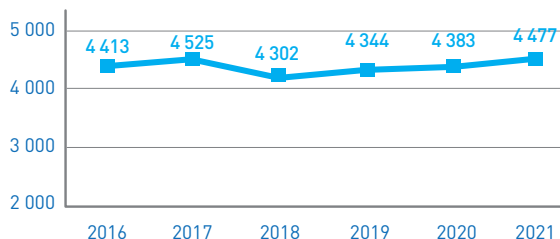


Nouvelle DSP "traitement des eaux usées" : consultation des entreprises et choix du futur délégataire

La consultation des entreprises, pour la nouvelle délégation de service, de 12 ans, pour l'exploitation des 10 stations d'épuration du territoire prévue au 1^{er} janvier 2023, fixe les priorités essentielles attendues :

- assurer la continuité de service du traitement des eaux usées et pluviales ;
- entretenir le patrimoine par une politique de renouvellement constante et adaptée ; et comprend des objectifs complémentaires :
- maintenir un niveau de prix de l'assainissement comparable à aujourd'hui ;
- valoriser énergétiquement l'ensemble des boues d'épuration du territoire ;
- favoriser l'innovation par l'exemple de ré-utilisation des eaux traitées ;
- assurer la sensibilisation du public et la communication quant au changement climatique et ses conséquences sur la gestion de l'eau du dunkerquois.

► Total de boues produites (en Tonnes de Matière Sèche)



Étude des modes de valorisation des boues : la méthanisation, une solution adaptée

Les boues issues des stations d'épuration du territoire sont actuellement valorisées en agriculture par épandage ou compostage, selon une stratégie définie il y a une quinzaine d'années. Le contexte évoluant, la DCE accompagnée d'experts étudie **les nouveaux modes de valorisation des boues possibles**. La valorisation sous forme de biométhane injectable au réseau de gaz de ville **se révèle être une solution technico-économique pérenne et environnementalement pertinente sur le territoire à horizon 2025**. Ce projet est intégré sous forme d'option dans la consultation en cours pour la future délégation de service en 2023.



► AUTOSURVEILLANCE : SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

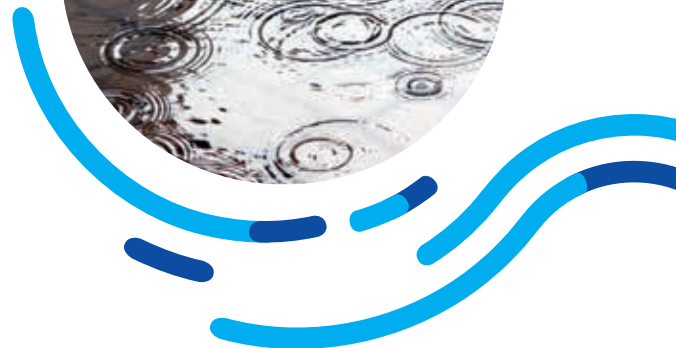
L'autosurveillance est la surveillance des systèmes de collecte et de traitement des eaux usées par les maîtres d'ouvrage afin d'en maintenir et d'en vérifier l'efficacité. L'autosurveillance des ouvrages d'assainissement des collectivités est inscrite dans la réglementation nationale depuis 1994. Cette réglementation a évolué depuis et a amené en 25 ans la CUD à instrumenter, modéliser et **vérifier le bon fonctionnement de ses ouvrages, afin d'éviter les déversements au milieu naturel**. Les résultats de l'autosurveillance sont transmis au service de police de l'eau et à l'agence de l'eau.

L'arrêté relatif aux systèmes d'assainissement collectif sorti en 2015, modifié en 2020, impose, notamment des critères permettant de juger la conformité des systèmes de collecte, à savoir :

- soit un nombre maximal de déversements au milieu naturel ;
- soit un **taux de volume déversé à ne pas dépasser** (déversement de **moins de 5 % du volume total** ou flux collecté).

Ce jugement de conformité porte sur cinq années de données d'autosurveillance des déversoirs d'orage. Une étude en interne montre une forte sensibilité de nos déversoirs d'orage face aux événements pluvieux de fortes intensités.

La connaissance des rejets est donc primordiale pour le respect des **obligations européennes** mais aussi par rapport au bon état écologique des cours d'eau pouvant avoir un **impact sur la qualité des eaux de baignade** de notre façade littorale.



► PLUVIOMÉTRIE 2021

L'autosurveillance des systèmes de collecte et de traitement des eaux usées a nécessité la mise en place d'un **réseau de pluviomètres sur l'ensemble du territoire communautaire**, constitué actuellement de 10 pluviomètres. 2021 est une année pluviométrique plus élevée que la normale (+ 160 mm).

À noter que la pluviométrie est relativement faible au premier semestre. Par contre, les mois de janvier, novembre et décembre totalisent seuls 40 % du volume annuel de pluie.



« Tous les systèmes de collecte de la CUD ont été déclarés conformes par la Police de l'Eau »

► PROGRAMME PLURIANNUEL DE TRAVAUX RÉALISÉS PAR LA CUD

Élaboré en concertation avec l'Agence de l'Eau Artois Picardie, il comprend différents types de travaux :

- **l'extension des réseaux** d'eaux usées dont la programmation a été établie sur la base des zonages d'assainissement des communes ;
- **la réhabilitation des réseaux** d'assainissement dont la programmation a été établie pour la période sur la base des schémas directeurs existants et des passages caméras ;
- **la réhabilitation des ouvrages** annexes types poste de relèvements ;
- **les grands projets** dont la programmation a été établie en fonction des grands projets de développement du territoire.

4 221 ml

Réseaux eaux usées
renouvelés ou réhabilités

487 ml

Réseaux eaux pluviales
renouvelés ou réhabilités

0,49 %

Taux de renouvellement
soit 204 ans pour un
renouvellement complet

346

Branchements
neufs ou réhabilités

QUELQUES RÉALISATIONS 2021...

Reconstruction du collecteur unitaire
et des branchements, avenue de la mer
à Dunkerque.



Reconstruction
du collecteur EU
et des branchements,
boulevard des Flandres
à Grande-Synthe.



Reconstruction du réseau EU, le Chapeau
Rouge à Tétèghem.



Techniques alternatives,
rue Jean Moulin à Zuydcoote.



« Le maintien de la conformité de la collecte et du traitement des eaux usées passe par l'adaptation permanente des infrastructures d'assainissement à l'évolution des besoins d'urbanisation et des exigences réglementaires »

► STATIONS D'ÉPURATION : MAINTENANCE ET RENOUVELLEMENT

Dans le cadre de la maintenance et du renouvellement, l'exploitant a réalisé au titre de l'année 2021 les travaux nécessaires au bon fonctionnement sur les ouvrages d'épuration. Pour le contrat de prestations, une enveloppe globale de 195 843 € a été engagée pour le renouvellement des installations des stations de Bourbourg, Loon-Plage, Gravelines, Ghyselde et les Moères.

Pour le contrat de concession, une enveloppe globale de 2 042 032 € a été consacrée au renouvellement des installations des stations de Bray-Dunes, Bassin des 4 Écluses, station de Coudekerque-Branche, Bassin Île Jeanty, station de la Samaritaine et station de Grande-Synthe.



► ÉVOLUTION DES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT (EXTENSION DE RÉSEAUX, AGRANDISSEMENT DE STATIONS...)

Reconstruction de la station d'épuration de Bourbourg

Les travaux de la station d'épuration sont entrés dans leur principale phase en 2021 avec la construction de tous les ouvrages de génie civil et la pose des équipements épuratoires. La fin d'année concerne surtout la partie hydraulique relative au traitement de l'eau et le début de l'épuration sur les nouvelles installations. L'aménagement paysager sera réalisé au printemps 2022. **La réception des travaux et la mise en service des nouvelles installations devraient conduire à la mise en conformité de l'agglomération l'assainissement de Bourbourg, jusqu'alors non-conforme en raison de la vétusté de l'ancienne station.**



Réutilisation des eaux usées traitées - REUT

Face aux **besoins de développement du territoire** à travers la mise à disposition d'eau industrielle et la **nécessité de préserver la ressource en eau** liée aux épisodes de sécheresse, des solutions comme la **réutilisation des eaux épurées en eau industrielle** sont envisageables. En tant que potentiel réservoir de plusieurs millions de m³ d'eau par an pour l'eau industrielle, la CUD en collaboration avec le SED et le GPMD, lance **une étude de faisabilité en 2022**, afin d'évaluer la faisabilité technico-économique de cette réutilisation, et d'envisager des solutions conformes au cadre réglementaire actuel.



► INDICATEURS DE PERFORMANCE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF



► Caractéristiques descriptives du service

Indicateurs descriptifs du service			unité	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Abonnés	D 201.0	Estimation nombre habitants desservis	-	200 300	203 790	196 970	203 033	202 312	202 307
Abonnés	D 204	Prix TTC du service au m ³ / 120 m ³	€ TTC	2,89	2,97	3,01	3,13	3,18	3,22
Réseau	D 202	Nombre d'autorisations	-	530	548	548	176	192	192
Boue	D 203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	t MS	4 414	4 525	4 302	4 344	4 383	4 477

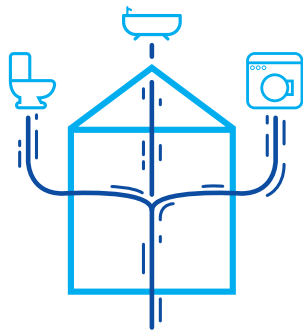
► Indicateurs de performance

Indicateurs de performance			unité	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Abonnés	P 201.1	Taux de desserte	%	99,88	99,88	99,90	99,90	99,90	99,90
Abonnés	P 251.1	Taux de débordement	nb/1 000	0,025	0	0	0,039	0,049	0,020
Abonnés	P 258.1	Taux de réclamation	nb/1 000	0,12	0,12	0,14	0,12	0,09	0,07
Réseau	P 202.2	Indice de connaissance et de gestion du patrimoine	unité	104	104	104	104	104	104
Réseau	P 252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau		2,24	2,24	6,5	6,4	6,4	6,4
Réseau	P 253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées sur 5 ans	%	0,52	0,55	0,49	0,52	0,48	0,49

Indicateurs de performance			unité	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Collecte	P 203.3	Conformité de la collecte au décret du 03/06/94	%	-	-	-	-	-	-
Collecte	P 255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	0	cf. annexe	cf. annexe	cf. annexe	cf. annexe	cf. annexe	cf. annexe
Épuration	P 204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	%	100	100	97	94	97	98
Épuration	P 205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	%	100	100	97	94	97	98
Épuration	P 254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	%	100	100	100	100	100	100
Boue	P 206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	%	100	100	100	100	100	100
Gestion financière	P 207.0	Montant des abandons de créance	€	0	0	0	0	0	0
Gestion financière	P 256.2	Durée d'extinction de la dette	an	4,3	4,8	3,3	4,5	3,6	3
Gestion financière	P 257.0	Taux d'impayés sur facture d'eau de l'année précédente	%	1,56	1,62	1,79	1,19	2,42	2,47



L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



1. Collecte

De toutes les eaux usées de l'habitation :
WC, cuisine, salle de bains, machine à laver, évier...



2. Pré traitement

Une fosse «toutes eaux» (ou fosse septique)
permet de décarter les particules solides et les graisses.



3. Traitement et dispersion

L'infiltration des eaux dans le sol ou dans un massif de sable
permet d'éliminer la pollution restante par l'action
des micro-organismes qui y sont présents de façon naturelle.

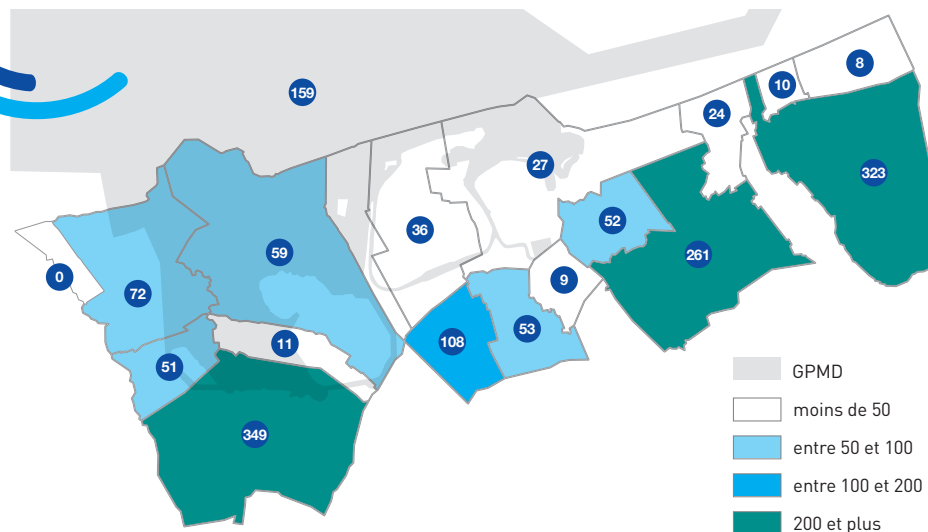
Certains hameaux sont éloignés des zones
desservies et ne sont donc pas raccordés à un
réseau d'assainissement collectif.

La réglementation exige que tout immeuble
non raccordé au réseau public de collecte des
eaux usées doit être équipé d'une installation
d'assainissement non collectif. Les proprié-
taires doivent en assurer l'entretien régulier
et la faire régulièrement vidanger afin d'en
garantir le bon fonctionnement.

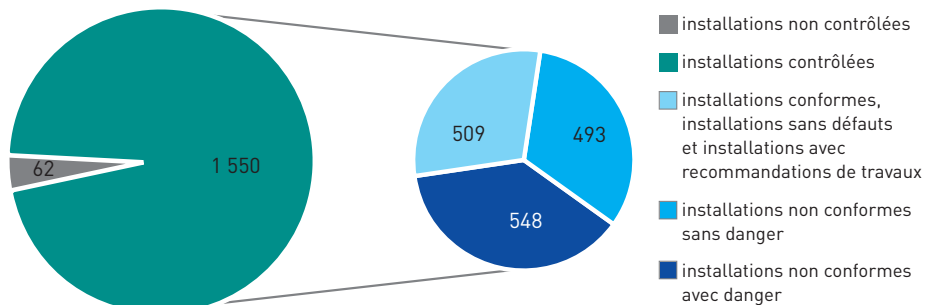
La CUD a mis en place le SPANC (Service
Public de l'Assainissement Non Collectif)
en 2002 afin d'assurer le suivi du parc
d'installations d'assainissement non collectif
du territoire.

À la fin 2021, **1 612 installations d'assainissement non collectif étaient recensées sur le territoire** (dont 159 GPMD). Près de **96 % du parc a été contrôlé au moins une fois** depuis la création du service.

► Carte de répartition du nombre d'installations ANC recensées par commune



► CONFORMITÉ DU PARC D'INSTALLATIONS INDIVIDUELLES



Cette année, malgré la crise sanitaire, les équipes du SPANC ont suivi pas moins de **32 chantiers de travaux** de mise en place d'une installation nouvelle dans le cadre d'une maison neuve ou de réhabilitation d'une habitation ancienne.



L'ensemble des indicateurs exigés au titre du décret du 2 mai 2007 est donné dans les tableaux ci-dessous :

► Caractéristiques descriptives du service

Indicateurs	Descriptifs du service	Unité	2016	2017	2018	2019	2020	2021
D 301.0	Évaluation du nombre d'habitants desservis par le service public de l'assainissement non collectif	-	3 850	3 956	3 928	3 649	3 346	3 385
D 302.0	Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif	-	110	110	110	110	110	110

► Indicateur de performance

Indicateurs	Descriptifs du service	Unité	2016	2017	2018	2019	2020	2021
P 301.3	Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif	%	69 %	52 %	60 %	62 %	62 %	65 %

S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT

► AMÉLIORATION DE LA GESTION DES EAUX PLUVIALES, UN ENJEU MAJEUR

Le développement des activités humaines, l'urbanisation des villes mais aussi des campagnes sont responsables de l'imperméabilisation des sols et du ruissellement des eaux pluviales. Pour limiter la pollution de l'eau et les inondations qui en résultent, il convient de :

- faciliter l'infiltration de l'eau de pluie là où elle tombe ;
- limiter les débordements des réseaux d'assainissement au milieu naturel, par temps de pluie ;
- ralentir la vitesse de l'écoulement de l'eau grâce à des aménagements d'hydraulique doux ;
- favoriser le retour de la nature en ville, par la mise en œuvre de techniques alternatives aux méthodes traditionnelles du « tout tuyau ».



Projet d'aménagement :
Lotissement Le courtill
à Loon-Plage

La CUD s'est engagée dans cette démarche en développant **une gestion innovante des eaux pluviales** au travers du programme d'investissement d'ouvrages spécifiques de « **techniques alternatives** » (**bassins d'infiltration, chaussées drainantes, noues végétalisées...**), également par la prise en compte de la gestion des eaux pluviales dans les documents d'urbanisme et la promotion de cette démarche avec les partenaires.



Programme Éco-gagnant pour une meilleure gestion de l'eau



Offrir plus de pouvoir d'achat à chacun tout en protégeant davantage notre environnement, telle est l'ambition du dispositif Éco-Gagnant lancé par la CUD. **Des stratégies "gagnant-gagnant" d'un point de vue économique et écologique ont été validées cette année** dans différents domaines y compris celui de la gestion de l'eau. À savoir :

- **une eau plus douce et moins calcaire pour tous**, par la mise en œuvre d'une unité de décarbonatation ;
- la mise en place de la **télérelève au moyen de compteurs connectés** déployés dans chaque foyer d'ici 2023 ;
- faire un **bon usage de l'eau de pluie avec le dispositif d'aides RÉCUP'EAU**, qui permet de remplacer l'eau du robinet par de l'eau de pluie.

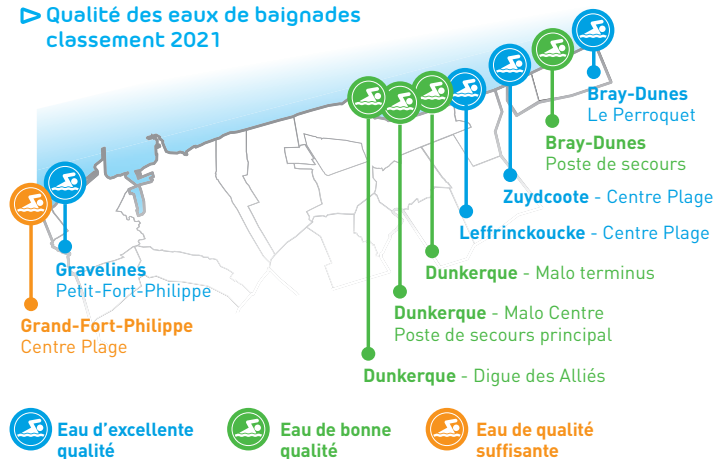


► AMÉLIORATION DES EAUX DE BAINADE SUR LE LITTORAL DUNKERQUOIS

Des solutions ont été mises en œuvre pour diminuer les impacts des rejets sur le milieu naturel et maintenir au mieux les différents usages de l'eau. Les niveaux de dépollution ont été progressivement repoussés pour atteindre une qualité parfois meilleure que l'eau du milieu elle-même. Le classement 2021 montre que les plages de Bray-Dunes "Le Perroquet", Zuydcoote et Leffrinckoucke sont désormais en qualité excellente et Gravelines maintient depuis trois ans son excellent classement. Une attention particulière est portée sur le site de Grand-Fort-Philippe classé en qualité suffisante uniquement.

La poursuite des investissements des collectivités engagées avec le soutien financier de l'agence de l'eau, et l'identification des actions prioritaires à mettre en œuvre, sont autant de facteurs qui permettent de **maintenir une bonne qualité des eaux des sites de baignade**.

► Qualité des eaux de baignades classement 2021



► RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

La restauration de la continuité écologique **favorise la biodiversité des milieux naturels et permet de limiter les inondations**. De même, les milieux humides en bon état contribuent à atténuer les conséquences du changement climatique : protéger les zones humides ; restaurer les zones d'expansion de crues ; entretenir et restaurer les milieux naturels non humides ; favoriser un fonctionnement plus naturel des canaux/rivières et la libre circulation des poissons.

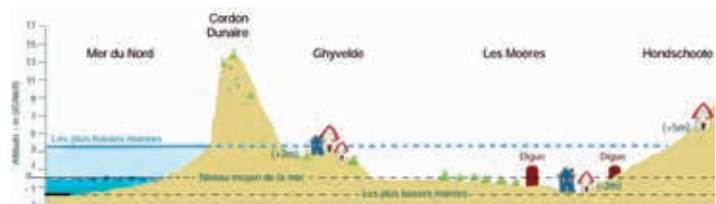
► Un territoire de polder qui doit se protéger contre les inondations marines et continentales

La CUD a la responsabilité directe et gère en régie le volet prévention des inondations par submersion marine. La prise de compétence GEMAPI en 2016 s'est accompagnée d'un transfert à la CUD des digues qui protègent le territoire contre les invasions marines, notamment :

- la **digue des Alliés** à Dunkerque ;
- les **digues situées le long du Canal de l'Aa** à Gravelines et Grand-Fort-Philippe.



Ces ouvrages font l'objet d'études et de travaux de remise en état et à niveau afin de remplir pleinement leur fonction de protection. Les travaux de réfection des perrés du canal de l'AA, après autorisation, ont pu débuter en novembre 2021.



AGIR ENSEMBLE POUR NOTRE ENVIRONNEMENT

► INNOVER AVEC LES PARTENAIRES

Comité de l'eau :

instance de gouvernance de la gestion de l'eau sur le territoire

Un comité de l'Eau a été créé en 2021 afin de répondre aux objectifs majeurs identifiés et **assurer une cohérence globale des décisions stratégiques sur le territoire**. Composé de groupes de travail thématiques, il s'avère un **outil d'aide à la prise de décisions** éclairées des élus en charge des compétences et un **outil essentiel de coordination des actions des différentes structures**, sous le pilotage de la CUD et sa Direction du Cycle de l'Eau. Il se réunit régulièrement et aborde les sujets prégnants de la thématique Eau, tels que la gestion des ressources, la gestion quantitative et qualitative des eaux et des milieux aquatiques, les inondations, l'accompagnement et la sensibilisation des citoyens usagers.



Action de solidarité :

création d'un Fonds EAU « Dunkerque Grand Littoral »

Dans la perspective de poursuivre l'accompagnement au financement des actions de solidarité internationale dans le domaine de l'eau, l'Agence l'eau Artois-Picardie, le SED et la CUD, ont mis en place en 2021 un fonds Eau commun « Dunkerque Grand littoral » en vue de mutualiser les moyens affectés à cette politique et tirer ainsi un meilleur parti des financements existants à l'échelle du bassin.



Nouvelle délibération cadre sur l'eau



Les impacts du dérèglement climatique sur la disponibilité saisonnière et la qualité des eaux pour l'ensemble des usages du territoire nécessitent anticipation de leurs effets et adaptation des usages pour limiter ces effets dans le temps. C'est dans cette perspective, et **face aux évolutions réglementaires et aux défis économiques, maritimes, sociaux et environnementaux**, que les élus communautaires ont souhaité que soit revisitée la politique globale de l'eau - eau potable, assainissement, protection contre les inondations et la submersion marine, mais aussi gestion des eaux pluviales, utilisation d'eaux non conventionnelles, gestion quantitative et qualitative des eaux de surface et gestion des milieux aquatiques - et que d'ici **à mi-2022 un texte fondateur et de cadrage soit délibéré**.

101^e congrès de l'Astee à Dunkerque



Animée autour des enjeux sur l'eau, la CUD accueillera, en juin 2022, les **professionnels de l'eau et des déchets au Kursaal de Dunkerque à l'occasion du 101^e congrès de l'Astee**. Événement reconnu au niveau national, il a vocation à réunir et mutualiser les connaissances et les pratiques des différents territoires, et ainsi partager les savoir-faire au bénéfice de chacun.

« Une bonne gestion de l'eau
à l'échelle du territoire n'est possible
qu'avec la participation de tous les gestionnaires
de l'eau afin d'en garantir la cohérence »

► IMPLIQUER ET SENSIBILISER LES USAGERS AUX ENJEUX SUR L'EAU



Grande Exposition à la Halle aux sucres

Dans le cadre de la démarche de sensibilisation aux enjeux sur l'eau liés à notre territoire, **une grande exposition thématique sur l'eau est proposée aux citoyens et habitants dunkerquois dès novembre 2021 à la Halle aux sucres**. Outre la visite de la grande galerie, des rencontres culturelles et scientifiques seront programmées ainsi que des balades urbaines, des visites d'installations, des animations pédagogiques et ludiques innovantes pour petits et grands. Cette exposition se veut itinérante et se déplacera dès 2022 dans plusieurs communes du territoire de Bray-Dunes et à Gravelines.



Espace pédagogique à Coudekerque-Branche

Situé à la station d'épuration des eaux usées de Coudekerque-Branche, cet espace va permettre de mettre en valeur le travail des acteurs de l'eau et de renforcer la perception qu'ont nos concitoyens de l'eau et de ses enjeux. Ce lieu de 60 m² accueille une **exposition abordant de façon ludique et participative** les enjeux de la submersion marine du polder dunkerquois et les inondations continentales, les différents états de l'eau sur notre territoire comme la mer et les canaux, et aussi son utilisation à usage domestique avec les réseaux d'eau potable et d'assainissement.





COMMUNAUTÉ URBAINE DUNKERQUE

Direction Cycle de l'Eau

Pertuis de la Marine - BP 85530

59386 DUNKERQUE CEDEX 1

03 28 62 71 25

accueil.regie-assainissement@cud.fr

www.communaute-urbaine-dunkerque.fr

cycle
de
l'eau

Dunkerque
Grand Littoral
COMMUNAUTE URBAINE